



Etoile sportive domènoise

Les fonctions et responsabilités de l'entraîneur

SAISON 2007/2008

<http://www.es-domene.com>

L'entraîneur de l'E.S.D. est responsable auprès des parents, des membres du Conseil d'Administration de l'association et de son équipe de gymnastes. A ce titre, il (elle) s'engage à :

1. Arriver quelques minutes avant le début de son cours.
2. Avoir une tenue et une attitude correctes dans la salle (cheveux attachés, pas de bijoux, pas de chewing-gum, **PAS DE CHAUSSURES**, tenue de sport, paroles et gestes corrects...)
3. Prévenir un membre du Comité Technique en cas d'absence imprévue et trouver un(e) remplaçant(e).
4. S'assurer que le matériel et son installation sont dans les conditions optimales d'utilisation et de sécurité.
5. Ranger tout le matériel après son utilisation.
6. Signer sa feuille de présence à chaque entraînement.
7. Contrôler la présence des enfants à chaque entraînement.
8. Être responsable du groupe dont il s'occupe pour :
 - a. La discipline
 - b. Le contenu de son cours
 - c. La cohérence entre l'entraînement et le programme
9. Prévenir les parents d'un enfant qui chute ou se blesse, même si cela paraît minime.
10. Alerter le Président et le Comité Technique en cas d'accident.
11. Veiller à renseigner les parents de l'évolution de leur enfant.
12. Contribuer lorsqu'il (elle) est convoqué(e) aux réunions :
 - a. Avec le Comité technique
 - b. Avec les parents
 - c. Avec le Conseil d'Administration
13. Suivre et faire suivre aux enfants les informations provenant des tableaux d'affichage ou des casiers.
14. Tenir propres et rangés les casiers et le placard de la salle.
15. Participer aux manifestations organisées par l'E.S.D (loto, sorties, compétitions, gala...)
16. Gérer les déplacements aux compétitions en :
 - a. Renseignant les parents des modalités de déplacement et d'horaire
 - b. Accompagnant les enfants pendant les compétitions
17. Participer à toutes les compétitions dans lesquelles est (sont) engagée(s) son (ses) équipe(s) et autres si nécessaire.
18. Coopérer aux formations d'entraîneurs et de juges proposées par le Club.
19. Respecter les directives données par le Comité Technique et le Conseil d'Administration.
20. Veiller à ce qu'aucun enfant ni parent ne rentre dans la salle avec des chaussures.
21. Restituer les clés du gymnase et du placard ainsi que le survêtement du club en fin de saison.

Je soussigné(e)m'engage à respecter les fonctions et les responsabilités qui me sont assignées.

Date :

Signature :.....